



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès



MINISTERE DE L' AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D' APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L' AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

RAPPORT D'ACTIVITES 2019



Décembre 2019

INFORMATIONS GENERALES

Date de signature de l'accord de financement	20 septembre 2017
Date d'entrée en vigueur	30 avril 2018
Date de clôture	31 juillet 2022
Date de lancement officielle par le MAEP et la B.M	26 juillet 2018
Coût du projet	100 millions USD (60 milliards FCFA)
Montant du PTBA 2019	17 906 882 200 FCFA
Montant du PTBA 2019 révisé	10 470 017 255 FCFA
Taux de décaissement PTBA 2019 au 30 novembre 2019	80.9%
Pistes entretenues	451 Km
Nouvelles pistes en cours de réhabilitation	113 Km
Plans d'affaires financés	111
Manifestation d'intérêts pour les plans d'affaires 2019	1 625
Plans d'affaires 2019 montés	1 457
Bénéficiaires directs (pistes et plans d'affaires)	41 904 personnes

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	4
II.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DU PTBA AU 31 OCTOBRE 2019	5
	II.1 Contexte.....	5
	II.2 Exécution des activités programmées	5
III.	ETAT D’UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES DU PROJET	27
	III.1 Ressources du projet pour l’année 2019	27
	III.2 Utilisation des ressources du projet au 31 octobre 2019.....	27
IV.	REALISATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU PROJET.....	27
	IV.1 Réalisation de l’objectif de développement.....	27
IV	Réalisation des objectifs spécifiques.....	27
V.	INNOVATIONS ET BONNES PRATIQUES	28
VI.	EFFETS ET IMPACTS DU PROJET SUR LES POPULATIONS ET INSTITUTIONS BENEFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS.....	28
VII.	PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS APPORTEES .	31
VIII.	PERSPECTIVES DU DERNIER BIMESTRE 2019.....	31
IX.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	32

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de plans d’affaires financés par types de bénéficiaires	6
Tableau 2 : Infrastructures à réhabiliter en 2019 selon le département	12
Tableau 3 : Réalisation financière du PTBA 2019 révisé au 31 octobre 2019	27
Tableau 4 : Etat des indicateurs du Projet au 31 octobre 2019	29

Liste des graphiques

Graphique 1 : Pistes entretenues et réceptionnées	14
Graphique 2 : Evolution du taux de décaissement global du PDAC	27

Sigles et abréviations

ADPS	Antenne Départementale de Planification et de Suivi
ANO	Avis de Non Objection
CSA	Chef de Secteur Agricole
DDA	Direction Départementale de l'Agriculture/Directeur Départemental de l'Agriculture
DDE	Direction Départementale de l'Elevage/Directeur Départemental de l'Elevage
DDP	Direction Départementale de la Pêche/Directeur Départemental de la Pêche
DMAA	Direction du Machinisme et des Aménagements Agricoles
DRF	Demande de Retrait des Fonds
IDA	Association Internationale de Développement
IRA	Institut National de Recherche Agronomique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDAC	Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale
PDARP	Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
UNCP	Unité Nationale de Coordination du Projet

I. Introduction

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, environ 60 milliards de FCFA, pour la mise en oeuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), sur une période de cinq ans. Cet Accord a été ratifié par le Président de la République le 29 décembre 2017, après autorisation du Parlement. Il est entré en vigueur le 30 avril 2018, marquant le début effectif des activités. Le PDAC a été lancé officiellement le 26 juillet 2018 par le Gouvernement et la Banque mondiale.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés de groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

Les principaux indicateurs du développement sont :

- 500 000 personnes sont bénéficiaires directs avec 50% de femmes, à la fin du Projet ;
- le rendement saisonnier moyen par culture spécifique pratiquée par les agriculteurs soutenus a atteint l'objectif-cible à la fin du Projet (manioc : 15 t/ha, maïs : 2,5 t/ha, aquaculture: 4 t/ha et aviculture : 250 œufs par poule) ;
- l'augmentation de 20% du volume de produits bruts ou transformés vendus par les groupes de producteurs et les MPME appuyés par le projet.

Le projet comprend quatre composantes, à savoir :

- Composante 1 : Appui direct aux producteurs agricoles et aux micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires pour l'agriculture commerciale
- Composante 3 : Renforcement des capacités institutionnelles pour l'appui au développement de l'agriculture commerciale
- Composante 4 : Intervention en cas d'urgence ou de catastrophe.

Le PDAC finance toutes les spéculations et chaînes de valeur agricoles, selon les besoins des bénéficiaires. Les activités à financer concernent à la fois la production de semences améliorées (graines, boutures, plants, géniteurs...), la production, la transformation et la commercialisation.

Les bénéficiaires directs du projet sont : i) les agriculteurs et les groupes de producteurs actifs dans les zones ciblées ; ii) les micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles ; iii) les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables (par exemple, les populations autochtones, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les personnes présentant un risque de mobilisation violente) ; et iv) les prestataires de services agricoles, y compris les services de recherche agricole publics et les services de vulgarisation, les ONG internationales et locales impliquées dans les chaînes de valeur soutenues par le projet.

Le PDAC est mis en œuvre dans tous les départements de la République du Congo, y compris Brazzaville et Pointe-Noire. Il est exécuté par une Unité Nationale de Coordination du Projet basée à Brazzaville. Celle-ci est représentée à l'intérieur du pays par cinq antennes départementales de planification et de suivi (Ouesso, Ngo, Kinkala, Nkayi et Pointe-Noire).

Contexte de mise en œuvre du PTBA 2019

Plusieurs évènements ont marqué la mise en œuvre des activités du PDAC en 2019 :

- la visite au PDAC de la Représentante Résidente de la Banque mondiale (Mme Korotoumou Ouattara), le 10 janvier 2019. Cette visite a permis à la Représentante Résidente de s'assurer des conditions de travail du personnel du PDAC et d'échanger avec eux sur les enjeux du projet ;
- la première mission de supervision de la Banque mondiale, du 11 au 22 février 2019. Accompagnée des cadres du MAEP, l'équipe de la Banque mondiale a évalué la mise en œuvre du PDAC au 31 décembre 2018, grâce aux réunions et aux visites de terrain. Des recommandations ont été faites pour la mise en œuvre des mesures urgentes dans le cadre d'un plan d'actions au 30 juin 2019 ;
- la mission technique pour les sauvegardes environnementales, du 6 au 11 mars 2019, conduite par M. Claude Lina Lobo, spécialiste de sauvegardes sociales. Cette mission avait recommandé entre autres, la réalisation des études environnementales et sociales pour toutes les activités du projet ;
- la mission d'appui technique conduite par monsieur Omar Lyasse, du 11 au 14 juin 2019. Cette mission a fait le point de la mise en œuvre du plan d'actions adopté en février 2019 et a recommandé, entre autres, d'accélérer certaines actions prévues dans ce plan d'actions, en vue d'améliorer le niveau de décaissement du projet ;
- la deuxième mission de supervision du Projet par la Banque mondiale, du 9 au 19 juillet 2019. Cette mission a permis à la Banque mondiale d'évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations de la mission de février 2019 et d'apporter un appui technique sur les aspects clés du projet pour une mise en œuvre efficace.
- la mission technique pour le recadrage du PDAC, du 25 au 27 septembre 2019, conduite par M. Omar Lyasse, économiste principal en agriculture et chargé de projet intérimaire. Cette mission a permis à la Banque mondiale d'échanger avec le Gouvernement du Congo sur la possibilité d'un recadrage du PDAC à sa mi-parcours. Elle a recommandé la réalisation des études analytiques sur les options de recadrage afin de soutenir les réflexions proposées par le Gouvernement.

- la troisième réunion du comité de pilotage du PDAC, le 8 octobre 2019, qui a permis d'adopter un budget révisé 2019 ;
- le lancement de la première série de réhabilitation des nouvelles pistes agricoles issues des manifestations d'intérêts 2018 ;
- l'organisation de la campagne de financement des plans d'affaires dans tous les districts de la République du Congo.

II. Activités programmées en 2019

L'année 2019 est le deuxième exercice budgétaire du PDAC. Le budget 2019 réajusté et adopté par le comité de pilotage du 8 octobre 2019 avait retenu les activités ci-après :

Composante 1

- Financement des plans d'affaires des groupes de producteurs
- Financement des plans d'affaires des micro, petites et moyennes entreprises ;
- Sensibilisation des acteurs des zones d'exécution du PDAC 2019 ;
- Appui à la mise en œuvre des alliances productives ;
- Prestataires pour le montage des plans d'affaires ;
- Acquisition des équipements pour prestataires du suivi des plans d'affaires ;
- Organisme indépendant pour la sélection des plans d'affaires ;
- Réunions de validation des plans d'affaires ;
- Formation des promoteurs des plans d'affaires et des prestataires ;
- Suivi des plans d'affaires par les services techniques du MAEP

Composante 2 :

- Etudes techniques des nouvelles pistes agricoles ;
- Travaux d'entretien et de maintenance des routes de desserte rurale ;
- Contrôle des travaux d'entretien et de réhabilitation des pistes rurales ;
- Suivi des travaux par le ministère de l'équipement et de l'entretien routier ;
- Assistance technique aux conseils départementaux ;
- Suivi des travaux par les conseils départementaux ;
- Identification et formation des ONG ;
- Etudes d'impact environnemental et social pour la réhabilitation des pistes de desserte agricole 2019 ;
- Réhabilitation des nouvelles pistes agricoles ;
- Mise en conformité de l'acte uniforme sur le droit des sociétés coopératives ;
- Mise en place du cadre réglementaire de la sécurité des aliments et les standards de certification des aliments ;
- Elaboration du code rural ;
- Mise en place des cadres de dialogue public privé du secteur agricole ;

- Appui à l'organisation du deuxième forum national de l'agriculture de l'élevage et de la pêche ;
- Elaboration du PND Cacao 2 .

Composante 3

- Réhabilitation des infrastructures de recherche développement ;
- Amélioration de la filière semencière et l'accès aux géniteurs et alevins
- Appui au système de formation supérieure et professionnelle agricole ;
- Appui aux services des statistiques agricoles du ministère en charge de l'agriculture ;
- Appui au système de formation supérieure et professionnelle ;
- Appui aux services techniques du ministère en charge de l'agriculture ;
- Suivi des activités par le ministère en charge du plan ;
- Suivi des activités par la direction générale de l'environnement ;
- Travaux de réhabilitation de l'unité nationale de coordination et des antennes du PDAC.
- Formation du personnel du PDAC ;
- Voyages d'échanges d'expériences ;
- Ateliers et séminaires ;
- Réunion du comité de pilotage ;
- Réunion de planification du PTBA 2020 ;
- Acquisition des équipements et fournitures du PDAC ;
- Suivi et évaluation ;
- Elaboration des manuels du PDAC ;
- Communication ;
- Gestion environnementale et sociale ;
- Audits interne et externe ;
- Frais de missions ;
- Organisation des missions de supervision du PDAC ;
- Fonctionnement ;
- Préparation du financement du fonds koweïtien.

III. Exécution des activités programmées

Composante 1 : Appui direct aux groupes de producteurs agricoles et aux micro, petites et moyennes entreprises agro-industrielles

1. Financement des plans d'affaires des groupes de producteurs et des MPME : 9 MPME et 102 groupes de producteurs (dont 5 des populations autochtones) ont reçus au moins la première tranche de subvention du PDAC, pour le financement de leurs plans d'affaires de production ou de transformation agricole. De façon globale, l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans d'affaires est satisfaisant. Il ressort de la mise en œuvre des plans d'affaires les résultats suivants, au 31 novembre 2019 :

- **Pour les cultures vivrières :** Sur 1108 hectares que prévoient les 44 plans d'affaires financés, 885.4 hectares ont été emblavées pour l'ensemble des cultures. Ce qui représente une réalisation de 79.9%. Les activités culturales menées sont le defrichage, le dessouchage, le labour, le

pulvérisage et le semis pour certains. Cette dernière opération a été réalisée sur près de 133 hectares. Les premières récoltes sont attendus en fin janvier 2020 pour les cultures de cycle court (haricot, maïs...) et en juin 2021 pour les cycles long (manioc) ;



Image 1 : Josephat Sarl, (Ngo) et Groupement des femmes autochtones de Tsiaki, financement PDAC

- **Pour l'horticulture** : 26 groupements mettent en place 67,6 hectares de cultures maraichères. A ce jour, près de 27 hectares ont été mis en valeur, soit une réalisation de 40%. Quelques producteurs aménagent encore leurs systèmes d'irrigation et confectionnent des planches. Les premières récoltes sont attendues en décembre 2019.



Image 2 : Groupement des marichers et coopérative (Boko), financement PDAC

- **Pour l'élevage des pondeuses** : ce sous-secteur a bénéficié du financement de 9 plans d'affaires. Au 30 novembre 2019, près de 17 130 poussins ont été acquis de façon progressive et sont actuellement en élevage, sur 32 600 prévus, soit une réalisation de 61%. Les autres acquisitions de poussins vont suivre très prochainement, pour les producteurs qui ont fini d'aménager leurs bâtiments d'élevage. La production et la vente des premiers œufs sont attendues en novembre 2020, Ce qui présage une augmentation de l'offre des œufs de table dans les prochains mois.



Image 3 : Groupement Agro 4 Brazzaville et Coopérative des aviculteurs de Boko, financement PDAC

- **Pour les autres élevages (ovins, bovins et porcins) :** concernant ce secteur, 15 plans d'affaires ont reçu le financement PDAC. Ce qui a permis la construction/réaménagement des bergeries, l'acquisition des sujets et de l'aliment... A ce jour, 211 sujets toutes espèces confondues (engraisseur et géniteurs) sont en cours d'élevage (reproduction et grossissement), sur 836 prévus. Le taux de réalisation est de 25%. Les autres acquisitions de géniteurs sont attendues très prochainement et les premières mises basses sont prévues en décembre 2019 pour les porcs.



Image n° 4 : Coopérative de Voka, élevage des porcs (Boko) et Groupements Tsalaka, élevage des bœufs (Ollombo)

- **Pour la transformation :** sur 4 plans d'affaires financés, 2 ont commencé les activités de production et de commercialisation. Les deux autres sont en phase d'acquisition des équipements. A ce jour, 189 tonnes d'aliment de bétail ont été produits et vendus, grâce à la mise en œuvre des plans d'affaires de transformation. De même, 640 mètres cubes de fumure organique ont été produits et vendus aux maraichers, au 31 octobre 2019.



Image n° 5 : Coopérative Bopéto Bilanga, production de la fumure organique, Brazzaville

- **Pour le secteur de Pisciculture :** sur 8 plans d'affaires financés, un seul a ensemencé les étangs. Les autres sont en phase d'aménagement des étangs et d'acquisition des équipements. Au total 7 hectares sous eau seront aménagés et ensemencés.



Image n° 6: Coopérative le réveil (Kinkala) et Entreprise BPH agricole (Loango), financement PDAC

Par ailleurs, on compte près de **1 355 producteurs dont 625 productrices (46%) et 64 populations autochtones comme bénéficiaires directs** de l'appui du PDAC en 2019, grâce au financement des plans d'affaires de production agricole, piscicole et autres ; avec ses effets multiplicateurs sur les revenus et la réduction de la pauvreté. Ces bénéficiaires représentent 0,3% de l'ensemble d'exploitants agricoles identifiés en République du Congo en 2016 (soit 514 358 exploitants agricoles).

- **Pour la culture de rente :** Un seul groupement sur les deux ayant bénéficié du financement, a commencé les activités de la préparation du terrain. La mise en place de la pépinière de cacaoyer interviendra courant le mois de décembre 2019.



- **Pour l'apiculture :** 1 promoteur a bénéficié des fonds à coûts partagés pour les activités de production du miel. Il est attendu une production de 200 litres de miel à la fin de ce sous-projet. A ce jour, l'élevage proprement dit n'a pas encore commencé, l'exécution du sous-projet est à l'étape de fabrication des ruches, 35 ruches ont déjà été fabriquées sur 50 prévues.



Les plans d'affaires financés ont été sélectionnés dans 11 départements et 28 districts et communes retenus ainsi qu'il suit :

Tableau 1: Répartition de plans d'affaires financés par types de bénéficiaires

Départements	Groupes de Producteurs	MPME	PA	Total général
Bouenza	6	0	1	7
Brazzaville	14	1	0	15
Cuvette	2	0	0	2
Cuvette Ouest	5	0	0	5
Kouilou	1	1	0	2
Lékoumou	2	0	0	2
Likouala	5	0	3	8
Niari	4	0	0	4
Plateaux	29	3	1	33
Pointe-Noire	2	1	0	3
Pool	27	3	0	30
Total général	97	9	5	111

Une deuxième campagne de financement des plans d'affaires est en cours. Les plans d'affaires montés sont en cours d'examen par l'organisme indépendant, recruté par le Projet. Les plans d'affaires sélectionnés seront financés en janvier 2020.

Composante 1 : Appui direct aux groupes des producteurs et micro, petites entreprises agroindustrielles Financement des plans d'affaire, campagne 2018

Spéculation	Nombre de plans d'affaire	Superficie /quantité	Coût total (FCFA)	Subvention PDAC (FCFA)	Apport Promoteur (FCFA)	Tranche de financement PDAC		
						Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Apiculture (production miel)	1	200 litres	5 696 250	5 696 250	-	5 195 000	501 250	-
Bovin	5	256 têtes	133 176 950	114 145 555	19 031 395	84 274 500	35 507 055	-
Aviculture (Pondeuse)	11	32 611 sujets	302 804 072	256 204 904	46 599 168	186 169 309,9	57 447 916,6	12 587 677,5
Ovin	4	206 têtes	34 640 655	31 463 303	3 177 352	26 345 250	5 118 053	-
Porcin	5	120 têtes	104 933 500	94 390 220	10 543 280	67 064 522	2 238 8512	4 937 186
Pisciculture	8	8 ha	200 106 840	172 604 019	27 502 821	95 171 393	75 619 745	1 812 881
Banane	4	39 ha	66 605 100	54 621 490	11 983 610	10 870 040	41 916 450	1 755 000
Cacao	2	10 ha	10 528 500	8 945 550	1 582 950	6 466 200	2 479 350	-
Fumure organique	1	8000 m ³	22 000 000	19 800 000	2 200 000	13 860 000	2 970 000	2 970 000
Aliment de bétail	1	72 tonnes	22 000 000	20 000 000	2 000 000	14 000 000	3 000 000	3 000 000
Transformation agroalimentaire	3	-	97 615 303	72 777 242	24 838 061	47 888 082	21 128 160	3 751 000
Haricot	1	5 ha	7 847 700	7 847 700	-	5 493 390	2 354 310	-
Maïs	3	215 ha	105 122 850	84 379 180	20 743 670	60 365 000	24 013 980	-
Manioc	36	839 ha	524 398 627	474 510 442	49888185	260570750	214 029 692	-
Maraichage	26	46,6 ha	517 727 728	466 056 307	51 671 421	352 938 849	88 760 294,8	24357163
Total	111		2 155 204 075	1 883 442 162	271 761 913	1 236 672 286	597 234 768	55 170 907,5

2. Sensibilisation des bénéficiaires du projet : Prélude au montage et financement des plans d'affaires des groupes de producteurs et des MPME, il est souvent organisé des missions de sensibilisation à travers les districts et villages afin de permettre aux futures bénéficiaires du fonds à coûts partagés à s'aligner aux critères d'éligibilités et de préparer leurs idées de projets.

La sensibilisation 2019 a été réalisée dans tous les départements du Congo, courant le mois de juillet 2019, par les services déconcentrés du ministère en charge de l'agriculture (les Directeurs départementaux et les chefs de secteurs agricoles). Ces derniers ont été éduqués par le PDAC sur les messages à délivrer, au cours d'un atelier préparatoire tenu le 29 juin 2019 à Brazzaville. Cet atelier a aussi permis de mettre en place un programme des sensibilisations dans les départements, districts et villages par les services déconcentrés (DD, CSA). La sensibilisation a été organisée dans tous les départements par les services déconcentrés du MAEP, du 10 au 24 juillet 2019.

A noter que la sensibilisation 2019 a tiré les leçons de la sensibilisation 2018 en prenant en compte les recommandations de la mission de supervision (février 2019) et du consultant sur les alliances productives. **La sensibilisation 2019 a permis au PDAC de recevoir 1 625 manifestations d'intérêt des producteurs.**

3. Appui à la mise en œuvre des alliances productives : Sur avis de non objection de la Banque mondiale, un consultant international a été recruté pour appuyer le projet sur la préparation et la réalisation des alliances productives. La mission du consultant s'est déroulée en trois phases. Les deux premières phases ont été réalisées respectivement du 12 février au 6 mars 2019 et le 28 avril au 8 mai 2019. La première mission consistait à évaluer les plans d'affaires de la campagne 2018. La deuxième et la troisième mission ont posé un diagnostic et formulé des recommandations sur le processus de mise en place des alliances productives. Au cours de ces missions, le consultant a aussi formé le personnel du PDAC et de l'organisme indépendant sur RuralInvest, un logiciel de montage des plans d'affaires. Les rapports de la mission ont été produits. Cet appui a permis d'améliorer le processus et la formulation des plans d'affaires, dont l'utilisation d'un logiciel de montage des plans d'affaires (RuralInvest).

4. Prestataires pour le montage des plans d'affaires : 99 prestataires ont signé le contrat avec le PDAC en vue d'appuyer les producteurs dans l'élaboration de leurs plans d'affaires. Les missions de montage des plans d'affaires pour la campagne 2019 se sont déroulées du 5 août au 20 septembre 2019. Les prestataires de montage des plans d'affaires ont été, au préalable, formés par l'organisme indépendant, du 5 au 28 juillet 2019, avant leur déploiement sur le terrain. Au cours de cette mission, **1 457 plans d'affaires ont été montés**, pour les candidats éligibles aux critères de base, soit 1 430 plans d'affaires des groupes de producteurs et 27 plans d'affaires des MPME. Ces plans d'affaires sont en cours d'analyse par le cabinet indépendant de sélection des plans d'affaires. Les résultats de ces analyses sont attendus en fin décembre 2019.

5. Prestataires pour le suivi des plans d'affaires : 23 prestataires individuels ont été recrutés et affectés dans les districts et communes du pays, en vue du suivi et de l'encadrement des producteurs bénéficiaires des plans d'affaires financés par le PDAC. Avant les descentes sur le terrain, une formation leur avait été dispensée par l'organisme indépendant. Ils ont pris service le 1^{er} juin 2019 et produisent des rapports mensuels sur la mise en œuvre des plans d'affaires.

Sur recommandation de la Banque mondiale à travers les missions de supervision, les prestataires de montage et de suivi des plans d'affaires seront gérés par des ONG, à partir de janvier 2020, afin de réduire le nombre de contrats gérés par le projet. A cet effet, 5 ONG nationales sont en cours de recrutement.

6. Acquisition des équipements pour les prestataires du suivi des plans d'affaires : des tablettes numériques ont été acquises et distribués aux bénéficiaires. Ceux-ci ont été formés sur la collecte des données numérique et leur transmission en temps réel à travers les applications ODK et kobotoolbox. Le processus d'acquisition des motos a été amorcé. Le fournisseur a signé le contrat avec le PDAC, le 8 juillet 2019. La livraison des motos, prévue en début octobre 2019, est attendue en début du mois de novembre 2019.

7. Organisme indépendant pour la sélection des plans d'affaires : un organisme indépendant (Bureau d'Etudes BECG) a été recruté pour l'analyse et la sélection des plans d'affaires des groupes de producteurs et des MPME, préalablement élaborés par les prestataires de montage. En 2019, deux missions de sélection des plans d'affaires ont été réalisées par l'organisme indépendant : la sélection des plans d'affaires de la campagne de financement 2018, du 11 janvier au 24 février 2019 (111 plans d'affaires ont été sélectionnés sur 217 montés) et la sélection des plans d'affaires de la campagne de financement 2019 pour laquelle 1 457 plans d'affaires sont en cours d'examen, les résultats sont attendus en fin décembre 2019.

8. Réunions de validation des plans d'affaires : un comité interministériel mis en place par le Ministre d'Etat, ministre en charge de l'agriculture valide les plans d'affaires sélectionnés par l'organisme indépendant, avant leur financement par le PDAC. La première réunion de validation des plans d'affaires a été tenue le 5 avril 2019 et a permis de financer 111 plans d'affaires. La deuxième réunion de validation est prévue en janvier 2020, après sélection des plans d'affaires par l'organisme indépendant.

9. Formation des promoteurs des plans d'affaires et des prestataires :

- ***Appui au renforcement des capacités des groupes de producteurs :*** sur recommandation de la Banque mondiale, un cabinet international a été identifié en vue de renforcer les capacités des prestataires de suivi sur la gestion des plans d'affaires. Il signera son contrat dans les jours à venir.

- ***Prestataires de montage :*** en vue d'une mise à niveau et une harmonisation des méthodes et outils de travail, 99 prestataires de montages ont été formés par l'organisme indépendant avec l'appui du PDAC, sur les modules suivants : diagnostic sommaire d'un plan d'affaires, étude de marché, screening environnemental et social, élaboration d'un plan d'affaires, normes techniques d'agriculture, d'élevage, pisciculture..., avec les outils tels RuralInvest, ODK collect et mesure aire. Cette formation s'est déroulée à Elonda (district d'Ignié) en deux vagues, du 5 au 15 juillet 2019 et du 18 au 28 juillet 2019.

- ***Prestataires de suivi encadrement :*** en vue d'une mise à niveau et une harmonisation des méthodes et outils de travail, 23 prestataires de montages ont été formés par l'organisme indépendant avec l'appui du PDAC, sur les modules suivants : suivi-évaluation d'un plan

d'affaires, suivi environnemental et social des plans d'affaires, normes techniques d'agriculture, d'élevage, de pisciculture, passation de marchés communautaires, gestion financière..., avec les outils tels Kobotoolbox et ODK collect...

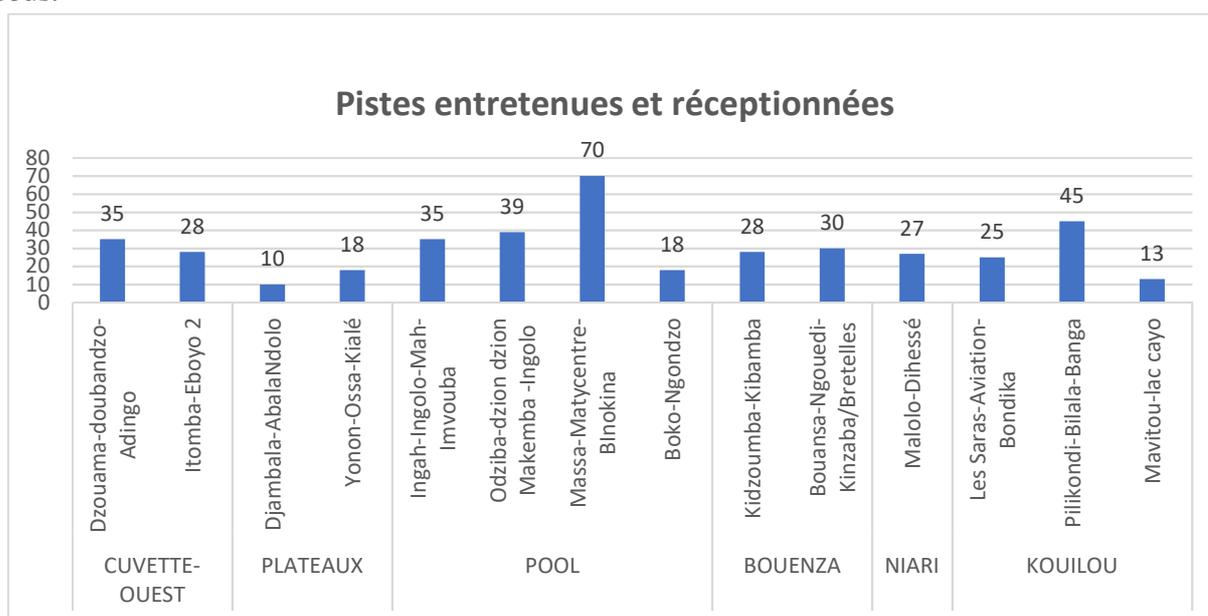
10. Suivi des plans d'affaires par les services techniques du MAEP : Les directeurs départementaux du MAEP et chefs de secteurs agricoles ont effectué plusieurs missions dans leurs zones respectives. Ce qui a permis au PDAC de s'assurer du passage effectif des différentes missions de sensibilisation, de montage et de suivi des plans d'affaires sur le terrain, et de la mise en œuvre effective des plans d'affaires par les producteurs.

Le suivi des plans d'affaires est également fait par l'UNCP et les ADPS, à travers les missions de terrain. Les dernières missions de suivi des activités ont été organisées du 05 au 17 septembre 2019. Elles ont permis d'appuyer les prestataires de suivi dans la collecte des données de référence, d'installer et géo référencer les comités de gestion des plaintes dans les zones des plans d'affaires et de former les membres des comités de gestion des plaintes des zones de mise en œuvre des plans d'affaires. Cette mission a aussi permis de former les points focaux environnementaux et sociaux des groupes de producteurs et MPME des plans d'affaires.

Composante 2 : Amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires pour l'agriculture commerciale

1. Etudes technique des nouvelles pistes de desserte rurale : Prélude aux travaux de réhabilitation des pistes, les études techniques ont été réalisées et ont permis l'élaboration des dossiers d'appel d'offres.

2. Travaux d'entretien et de maintenance des routes de desserte rurale : 437 ont été entretenus et réceptionnés en avril 2019. L'entretien de ces pistes a permis de désenclaver 62 villages riverains où habitent près de 31 170 personnes. Les pistes entretenues sont présentées dans le graphique 2 ci-dessous.



Dans la perspective de résolution du problème de dégradation rapide des pistes entretenues/réhabilitées, l'approche retenue par le PDAC consiste à la remise en travaux des pistes réhabilitées ou entretenues par la méthode HIMO pour les garder circulables en toute saison jusqu'à la clôture du projet.

En 2019, les pistes réceptionnées (437 Km) ont été remises en travaux de maintenance, outre la piste Ngouéné-Ngania-Okassa (30 Km), soit un total de 451 Km. Les travaux ont été lancés en octobre 2019.

3. Contrôle des travaux d'entretien et de réhabilitation des pistes : les chantiers PDAC sont habituellement contrôlés par des consultants individuels recrutés par le Projet. 15 contrôleurs individuels ont suivi les travaux des pistes réceptionnées. 8 contrôleurs sont actuellement sur le terrain pour le contrôle et la surveillance des chantiers en HIEQ. Les rapports mensuels des contrôleurs informent sur l'évolution des travaux et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale.

4. Suivi des travaux par le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER) : les directeurs départementaux du Ministère ont participé aux missions de supervision des chantiers PDAC et ont pris part à la réception des pistes dont les travaux sont achevés, dans leurs départements respectifs.

5. Assistance technique aux conseils départementaux : dans sa stratégie de pérennisation des pistes réhabilitées et entretenues après sa clôture, le PDAC a retenu les conseils départementaux pour assurer le suivi des travaux de réhabilitation/entretien des pistes de desserte rurale. Pour ce faire, un atelier de renforcement de leurs capacités a été organisé, du 26 au 29 juin 2019 à Madingou, sur la gestion des pistes agricoles et sur les procédures inhérentes à la maîtrise d'ouvrage délégué (procédures de marchés, agrégation des ONG, suivi technique et environnementale de chantiers, procès-verbaux de réception des travaux, procédures de décaissement...). Au total, 29 participants ont répondu présents à cet atelier dont les représentants des conseils départementaux des dix départements, les conseillers municipaux pour les communes de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, les représentants de la Direction du machinisme et des aménagements agricoles et les représentants du PDAC.

6. Suivi des travaux par les conseils départementaux : les conseils départementaux du Pool, de la Bouenza et des Plateaux ont participé aux missions de suivi des travaux d'entretien et à la réception des pistes entretenues. Ils assurent le contrôle et le suivi des travaux d'entretien des pistes en Himo.

7. Identification et formation des ONG : en vue des travaux de maintenance des pistes rurales en Himo, La direction du machinisme et des aménagements agricoles du MAEP a effectué une mission d'identification des ONG, dans les zones des pistes agricoles d'entretien, à qui seront destinés les dossiers de consultation des fournisseurs pour des travaux de maintenance des pistes. Cette mission a permis d'identifier 23 ONG, à qui ont été adressés les avis de sollicitation à manifestation d'intérêts pour les travaux Himo. 12 ONG sont adjudicatrices des marchés PDAC.

8. Etudes d'impact environnemental et social pour la réhabilitation des routes de desserte rurale : un contrat a été signé avec le cabinet CAERD pour la réalisation de l'EIES de 390 Km de nouvelles pistes à réhabiliter en 2019. Le rapport provisoire a été produit en septembre 2019 et validé en commission, le 21 octobre 2019. Les résultats de ces études ont permis l'élaboration des PGES qui ont été insérés dans les DAO relatifs aux travaux.

9. Réhabilitation de nouvelles pistes : Au total 2 ponts et 340 Km de nouvelles pistes (soit 10 pistes) de desserte rurale étaient programmées en 2019, sur 1000 Km prévus en fin de projet. Ces pistes ont été sélectionnées sur la base des propositions issues des manifestations d'intérêt des producteurs qui ont soumis leurs plans d'affaires pour financement en 2018. A ce jour, les travaux de 113 Km de pistes et ponts suivants sont en cours de réhabilitation :

- ✓ Ewo–Ngami–Bia–Kebili (45 Km) et pont sur la rivière Léboni (département de la cuvette-ouest) ;
- ✓ Maboria-Odziba (26 Km), département du pool ;
- ✓ Tsiaki-Kimboto–Mahouobo (27 Km) et pont sur la Louamba (département de la Bouenza) et ;
- ✓ Tchivala-Louvenza (25 Km) département du Kouilou.

Les travaux de 227 Km de pistes restants seront lancés en janvier 2020, les opérateurs ont été identifiés. Ils signeront leurs contrats en décembre 2019. Au total, 76 villages et près de 22 300 personnes seront désenclavés, grâce aux travaux qui seront menés par le PDAC.

La liste des pistes à réhabiliter est présentée dans le tableau 2 ci-dessous, par département :



Image n° 7 : Piste Boko-Ngondzo (17 Km, Pool), avant et après les travaux d'entretien

Tableau 2: Infrastructures à réhabiliter en 2019 selon le département

DEPARTEMENT	Infrastructure	km
Cuvette-Ouest (45 km et 1 pont)	Ewo –Ngami – Bia – Kebili	45
	Pont sur la rivière Lébomi	-
Cuvette (65 km)	Pamba Odzaka- Okombé-Oko	65
Plateaux (40 km)	Ngo2- Adzi-Impé	40
Pool (51 km)	Boko-Mandombé/Bretelles	25
	Maboria-Odziba	26
Bouenza (54 km)	Kayes -Louamba et achevement du pont	27
	Tsiaki- Kimboto - Mahouobo	27
Niari (60 km)	Dibeni-Mpassi-Mpassi-Maboko	26
	Mpassi-Mpassi - 6 manguiers	34
Kouilou (25 km)	Tchivala-Louvenza	25
TOTAL		340

- 10. Suivi des travaux par la direction du machinisme et des aménagements agricoles (DMAA) du MAEP :** le suivi technique des travaux d’entretien et de maintenance des pistes rurales par la direction du machinisme et des aménagements agricoles du MAEP a consisté en la participation de cette administration aux missions de suivi des travaux d’entretien des pistes et aux missions d’identification des ONG dans les zones de pistes, en vue des travaux Himo.
- 11. Etude technique des travaux d’accès à l’eau et à l’électricité :** un consultant national a été recruté pour réaliser l’étude sur le mode opératoire lié à l’accès à l’eau et à l’électricité. Le rapport définitif a été produit.
- 12. Mise en conformité de l’acte uniforme sur les sociétés coopératives (consultations et études) :** prélude à la formulation de la réforme, il est prévu un atelier de sensibilisation et de renforcement de capacités sur la mise en harmonies des coopératives agricoles du Congo à l’acte uniforme de l’OHADA, relatif aux sociétés coopératives. Cet atelier a été lancé le 30 juillet 2019, à l’occasion de l’atelier national de renforcement des capacités des coopératives organisées par le Gouvernement avec l’appui technique de l’Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA).
- 13. Mise en place du cadre réglementaire pour la sécurité sanitaire des aliments et les standards de certification des produits :** Un consultant international a été recruté, avec l’appui de la Banque mondiale, en vue de réaliser une étude diagnostique sur la situation et aider à comprendre les modalités de mise en œuvre de la réforme prévue dans l’accord de financement. Le consultant a travaillé avec l’appui d’un consultant national. Le rapport provisoire a été transmis au projet et sera validé très prochainement par les parties prenantes pendant le forum national sur l’agriculture prévu en décembre 2019.
- 14. Appui à l’élaboration de la politique semencière :** un protocole d’accord a été signé entre le MAEP et la FAO en vue de la réalisation de cette activité par la FAO. Une étude diagnostique et d’un plan d’action sur la réforme, ont été réalisés par la FAO, avec l’appui d’un consultant. Les résultats de ces études ont été rendus disponibles en fin novembre 2019 ils ont permis au PDAC d’identifier les activités à prendre en charge dans le cadre de cette réforme. Elles ont été inscrites dans le PTBA 2020.

15. Elaboration du code rural : une étude liminaire sur l'opportunité d'élaborer le code rural a été réalisée par un consultant national. Cette étude a recommandé de réaliser une compilation des lois et textes en vigueur pour constituer le code rural de la République du Congo. Elle sera faite par un consultant national, après l'adoption par le Gouvernement de plusieurs textes législatifs et réglementaire du secteur agropastoral et halieutique, issu du premier national forum sur l'agriculture, organisé en avril 2018.

Un atelier sur le foncier agricole était programmé afin d'informer les acteurs sur les réformes à réaliser. Les termes de référence de cet atelier attendent la validation de l'IDA.

16. Mise en place des cadres de dialogue public privé : En vue d'améliorer la productivité et la commercialisation des produits agricoles, le document d'évaluation du projet a recommandé de mettre en place 4 structures de dialogue public privé. Un consultant national a appuyé le PDAC dans le choix et la détermination des départements où l'on devrait organiser le dialogue public privé sectoriel. Le rapport de cette étude a recommandé la mise en place des cadres de dialogue dans tous les départements notamment, **un cadre de dialogue privé-privé** au sein des filières afin que l'offre et la demande (existantes ou potentielles) des différents acteurs d'une filière soient identifiées et, **un cadre de dialogue public-privé** afin que les facteurs limitants l'expression de l'offre et de la demande potentielles soient identifiés et que les réformes nécessaires soient élaborées. Un consultant national a été identifié pour la mise en place de ces cadres de dialogue. Les termes de référence pour une entente directe avec le consultant ont été élaborés et soumis à la validation de l'IDA.

17. Etude relative à l'élaboration du Plan National de Développement du Cacao 2 : En vue de la relance de la filière cacao, sur recommandation du MAEP, le PDAC a recruté un cabinet international pour l'élaboration du Plan National de Développement du Cacao 2 (PND cacao 2). Cette étude a défini le cadre institutionnel de la filière, les itinéraires techniques, la structuration et les soutiens nécessaires à la production. Le rapport final de cette étude sera restitué auprès des parties prenantes au cours du forum national sur l'agriculture prévu en décembre 2019.

Composante 3 : Renforcement des capacités institutionnelles pour l'appui au développement de l'agriculture commerciale

1. Réhabilitation des infrastructures de recherche développement : En vue de disposer des semences de qualité et améliorer les rendements agricoles, il est prévu un appui à l'IRA. L'étude préliminaire qui définit les activités concrètes à mener par le projet, a été réalisée par un consultant national. La convention de partenariat avec l'IRA a prévu la réhabilitation/construction des infrastructures de Loudima (centre de recherche), l'acquisition d'un tracteur avec des motocycles, le voyage d'échange d'expériences à l'IITA, la production des boutures de manioc. Elle a été soumise à l'IDA pour ANO et les activités inscrites dans le budget 2020.

2. Amélioration de la filière semencière et l'accès aux géniteurs et alevins : En attendant la réalisation de l'étude de la politique semencière par la FAO (Accord signé entre la FAO et le gouvernement), le PDAC, se préoccupant de la situation semencière, à un moment où sont lancés les premiers plans d'affaires, a réalisé un état des lieux pour la production des semences de bonne qualité pour les groupes de producteurs et les micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles. Cette étude a permis d'identifier les services de production de semences, qui sont, pour la plupart, non opérationnels. En vue d'apporter un appui à ces services et résoudre le problème de semence, des conventions de collaborations ont été préparées avec plusieurs structures. La convention de collaboration avec le CNSA, en attente de validation de l'IDA, a prévu la réalisation des activités suivantes :

acquisition d'un moyen roulant pour la direction technique, appui aux missions techniques, la production des semences de pomme de terre, de maïs et de soja....

En ce qui concerne l'appui aux missions techniques, après ANO de l'IDA, deux agents du CNSA (le directeur général et le chef des travaux de la ferme semencière de Lékana) ont effectué une mission à Kigali (Rwanda), du 21 au 25 octobre 2019, en vue de l'acquisition de la semence de pomme de terre dont les essences ont dégénéré en République du Congo. Cette mission a permis l'achat de 12 essences de pomme de terre qui feront l'objet d'expériences aux sites d'exploitation de Lékana (département des Plateaux) et de Mayoumina (département de la Bouenza) afin d'en évaluer le pouvoir germinatif et les rendements. Après bonne conclusion, ces semences seront multipliées et distribuées aux producteurs.

3. Appui aux services des statistiques agricoles : Pour comprendre les modalités d'appui du système des statistiques agricole, un état des lieux a été réalisé par un consultant national. Le rapport qui a mis l'accent sur les appuis prioritaires (dont la mise en place du SPISA au sein du MAEP) a été produit.

- **Appui à la mise en place du SPISA :** un protocole d'accord entre la FAO et le Gouvernement a été signé le 28 juin 2019 pour la mise en place d'un système intégré de production des statistiques agricoles. La mise en œuvre de ce protocole a permis à la FAO, à ce jour, de recruter une équipe technique en vue de coordonner les activités du recensement agricole du Congo.

- **Appui à l'élaboration des statistiques du commerce extérieur des produits agricoles :** le PDAC a appuyé le MAEP dans la finalisation de l'annuaire des statistiques du commerce extérieur des produits agricoles pour la période 2015-2018. Le projet du document a été élaboré et sera validé par les parties prenantes au cours du forum national sur l'agriculture, prévu en février 2020.

4. Appui au système de formation supérieure et professionnelle agricole : un consultant national a réalisé une étude sur l'état des lieux des 3 écoles retenues (ENSAF, Lycée agricole Almicar Cabral de Brazzaville et le Lycée de Ouesso). Ce qui a permis d'identifier les besoins prioritaires de chaque école ainsi que les conditions et modalités d'accès aux bourses. A cet effet, des conventions de collaborations entre le PDAC et ces écoles ont été rédigées et soumises à la validation de la Banque mondiale. Parmi les activités retenues on peut citer : l'acquisition d'un tracteur et l'érection d'un mur de clôture pour lycée agricole de Brazzaville, l'acquisition du matériel aratoire et la réhabilitation des bâtiments pour le lycée de Ouesso ; l'octroi des bourses de thèse et de stage aux étudiants de l'ENSAF... Ces activités seront réalisées en 2020.

5. Appui aux services techniques du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche : Sur la base du rapport de l'état des lieux élaboré par un consultant national et des moyens disponibles, un appui matériel et technique sera réalisé au profit des services techniques du MAEP, conformément aux procédures applicables au PDAC. En 2019, les activités suivantes sont en cours de réalisation ainsi qu'il suit :

- **Atelier d'appropriation du PDAC par le MAEP :** Les termes de référence de cette activité sont en cours de validation par la Banque mondiale ;

- **Acquisition des motos pour les chefs de secteurs agricoles :** le contrat a été signé avec le fournisseur en juillet 2019. La livraison des motos est attendue en fin du mois de décembre 2019 ;

- **Acquisition des véhicules pour les directeurs départementaux :** le contrat a été signé avec le fournisseur en juillet 2019. Trente cinq (35) véhicules 4x4 ont été livrés dont 30 distribués aux directeurs départementaux.

- **Formation :** Dix agents de la direction générale de l'élevage ont suivi une formation de haut niveau sur l'insémination artificielle, à Dakar (Sénégal), du 22 novembre au 12 décembre 2019.

- **Réhabilitation du bâtiment abritant la direction d'appui à la production et à la réglementation et la direction du machinisme et des aménagements agricoles** : les travaux de réhabilitation des bureaux de ce service de la direction générale de l'agriculture ont été lancés.

- **Appui à l'organisation de la conférence d'Amsterdam sur le financement de l'agriculture** : A la demande du Ministre d'Etat en charge de l'agriculture et sur avis de non objection de la Banque mondiale, le PDAC a contractualisé avec le cabinet NABC basé à la Haye, aux Pays-Bas, pour appuyer la République du Congo dans l'organisation de cette activité. La conférence d'Amsterdam (Grow Congo) se tiendra le 25 février 2020, à l'Institut Royal des Tropiques.

- **Réhabilitation de la radio rurale d'Enyéllé** : Les travaux sont en cours d'exécution et seront finalisés en 2020.

- **Appui à la production des biofertilisants** : le groupe des tacherons du Congo (GTC) Liambou Gisèle expérimente, à Loango, la production des biofertilisants, sur la base de matériaux locaux. L'activité est contrôlée par les spécialistes de la faculté des sciences de l'université Marien Ngouabi dont les prestations permettent de retracer l'itinéraire scientifique de ces biofertilisants.

6. Suivi des activités par le Ministère en charge du plan : le ministère du plan a participé à quelques activités de terrain du PDAC en 2019. Il s'agit notamment des visites à l'occasion de la mission de supervision de juillet 2019 dans le Pool, les Plateaux, la Cuvette, la Sangha et la Likouala. Des représentants du ministère du plan ont aussi pris part à la réception de certains travaux (cas de la piste rurale Malolo-Dihessé dans le Niari).

7. Suivi des activités par la direction générale de l'environnement : la direction générale de l'environnement a participé aux missions d'élaboration des études environnementales et sociales des pistes et des plans d'affaires. Une commission mise en place par cette direction a validé les EIES des pistes et des plans d'affaires. Par ailleurs, le Ministre en charge de l'environnement a mis en place une équipe composée des agents de la direction générale de l'environnement et de la direction générale du développement durable en vue d'un suivi rapproché des activités de sauvegarde environnementale du PDAC.

8. Travaux de réhabilitation du siège du PDAC et des antennes du PDAC : le siège et les antennes du PDAC à Ngo, Pointe-Noire, Kinkala, Nkayi ont été réhabilités et réceptionnés. Cette activité a créé de meilleures conditions de travail du personnel. A noter qu'à l'occasion de la réhabilitation du siège à Brazzaville, d'autres services du ministère de l'agriculture ont bénéficié aussi des conditions de travail meilleures. Il s'agit notamment du Centre National de Semences Améliorées, du Centre National des Etudes de Sols, du Fonds de Soutien à l'Agriculture. Enfin, une partie réhabilitée du siège du PDAC a été affectée, par note de service du Ministre d'Etat en charge de l'agriculture, à l'unité de gestion du projet d'appui à l'amélioration des moyens de subsistance dans le département du Pool (PASD) dont la coordination fiduciaire est assurée par l'UNCP du PDAC.

9. Contrôle des travaux de réhabilitation du siège du PDAC et de ses antennes : les chantiers PDAC sont habituellement contrôlés par des consultants individuels. 6 consultants individuels ont assuré le contrôle et la surveillance des travaux. Les rapports produits lors de l'exécution des travaux sont disponibles.

10. Formation du personnel du PDAC : le plan de formation 2019 des agents du PDAC n'a pas obtenu la non objection de l'IDA. Toutefois, sur autorisation de la Banque mondiale, le comptable principal du PDAC a bénéficié d'une formation sur le logiciel de gestion fiduciaire SUCCES, organisée par le cabinet OM Consulting à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 4 au 12 juillet 2019.

11. Voyages d'échanges d'expériences : il a été prévu une mission à Kinshasa, auprès de l'Institut International de l'Agriculture Tropicale (IITA) en vue de mettre en place de nouvelles variétés de plants de manioc et d'autres spéculations. Les termes de référence de cette mission ont été soumis à l'avis de non objection de la Banque mondiale.

12. Ateliers et séminaires :

- **Atelier de formation sur les méthodes de supervision des projets à distance (GEMS) :** les responsables de composantes, les responsables transversaux et l'assistant central en suivi-évaluation du PDAC ont pris part à la formation sur la méthode de supervision des projets à distance (GEMS) à travers les applications Kobotoolbox et ODK, organisée par la Banque mondiale au profit des unités de coordination des projets de son portefeuille. Cette formation s'est déroulée du 20 au 22 février 2019 et devra permettre à la Banque mondiale de suivre à distance les réalisations des projets ; et aux unités de projets de créer un système efficace de collecte et de restitution des données avec des questionnaires électroniques permettant de géo référencer les réalisations et capter des images.

En vue de restituer et mettre en valeur cette formation sur la géo capacitation, un atelier de formation a été initiée à l'intention des Chefs d'antenne et des assistants suivi-évaluation des antennes, du 8 au 9 mars 2019. A ce jour, en attendant la mise en place du système électronique de suivi-évaluation, kobotoolbox et ODK sont les principaux outils de collecte et d'exploitation des données du système de suivi-évaluation du PDAC.

- **Atelier de formation sur ruralInvest en vue de l'élaboration des plans d'affaires :** En tirant les leçons de la première campagne de montage des plans d'affaires, il a été convenu que les capacités du personnel de l'UNCP (RC1, IA, CADPS, ASE, RSE, ASEC) et l'organisme indépendant (BECG) soient renforcées dans le montage des plans d'affaires en utilisant le logiciel RuralInvest avec l'appui du consultant international chargé des alliances productives. Cet atelier de formation a été tenue du 5 au 6 mars 2019 et complété du 4 au 8 mai 2019. 22 participants ont pris part à cette formation dont 14 de l'UNCP, 6 de l'organisme indépendant de sélection des plans d'affaires et 2 de la direction des études et de la planification du MAEP.

- **Atelier de formation sur le système intégré de suivi-évaluation à référence spatiale :** les assistants suivi-évaluation des antennes du PDAC, l'assistant central en suivi-évaluation, la responsable du suivi-évaluation et l'ingénieur agronome du PDAC ont pris part à la formation sur la gestion des bases de données et l'analyse sur Delta, organisée par le cabinet OM Consulting, du 22 au 25 octobre 2019 à Elonda, district d'Ignié (Pool). Du 6 au 7 mars 2019, ils étaient au préalable formés sur l'utilisation du logiciel Delta, pour le suivi-évaluation du projet.

- **Atelier de formation sur la gestion des contrats:** L'assistante en passation des marchés, le responsable de la passation des marchés et le Coordonnateur du PDAC, ont pris part à la formation organisée par la Banque mondiale en mai 2019 sur la gestion des contrats. Cela a renforcé la capacité de l'équipe de la passation des marchés du PDAC à mieux assurer leur fonction.

13. Réunions du comité de pilotage : Deux réunions de comités de pilotage ont été tenues en 2019. Il s'agit de la 3^e réunion du comité de pilotage du PDAC, tenue le 8 octobre 2019, à Brazzaville, qui a adopté le budget 2019 révisé. Il s'agit aussi de la 4^{ème} réunion du comité de pilotage du 23 décembre 2019 qui adoptera le PTBA 2020.

14. Acquisition des équipements et fournitures : l'UNCP a acquis auprès du fournisseur OM Consulting Projects, les logiciels SUCCESS de gestion fiduciaire et Delta de suivi-évaluation. Conformément au contrat avec ce cabinet, l'UNCP a été appuyé par un consultant de OM Consulting dans la production des états financiers et la formation des utilisateurs du logiciel Delta.

15. Suivi-évaluation

- **Etude relative à la situation de référence du PDAC :** L'étude de référence du PDAC, réalisée par le cabinet BIM international (Benin) entre juillet 2018 et juillet 2019, a été clôturée par un atelier de restitution tenu à Brazzaville, le 2 Août 2019. Le rapport final est disponible.

- **Logiciel intégré de suivi-évaluation :** Un logiciel intégré à référence spatiale a été acquis par le PDAC afin de renforcer son système de suivi-évaluation. Les utilisateurs ont été formés.

16. Communication :

- **Site internet du PDAC :** Le site internet du PDAC (www.pdacmaep.cg) a été conçu, avec l'appui d'un consultant national. Les livrables de cette consultation comprennent également une application PDAC sur téléphone ou tablette, à télécharger à partir de Google Play Store et une base de données des bénéficiaires du projet.
- **Couverture médiatique :** En 2019, la plupart des activités du PDAC ont été couvertes par la presse audiovisuelle, écrite et Internet.
- **Edition de PDAC Info :** Les bulletins n°s 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de *PDAC INFOS* ont été produits et diffusés. PDAC Infos communique sur la mise en œuvre du projet et met un accent particulier sur les réalisations de la période en cours. La rubrique Agri Stock Exchange (ASE) informe les lecteurs sur le comportement commercial des principales spéculations produites et vendues au Congo.

- **Panneaux de visibilité** : Des panneaux sont érigés au siège du PDAC et de ses antennes. Les bénéficiaires du PDAC (groupe de producteurs et entreprises) mettent systématiquement des panneaux de visibilité à leurs lieux d'exploitation.



17. Gestion environnementale et sociale :

- **Elaboration d'un plan en faveur des populations autochtones** : Conformément au cadre de planification en faveur des populations (CPPA), un plan en faveur des populations autochtones du PDAC a été élaboré avec l'appui d'un consultant national. Il permet déjà de réaliser des activités en faveur des populations autochtones dans les zones du projet (financement des plans d'affaires, appui en matériel scolaire...).

- **Opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes** : conformément au manuel des procédures environnementales et sociales, le PDAC a mis en place, dans les zones d'exécution du projet, des comités de gestion des plaintes, avec l'implication des autorités locales. Ces comités (104 au total) sont fonctionnels.

Les comités de gestion des plaintes vont s'élargir, au fur et à mesure que les activités du projet vont s'étendre sur l'ensemble du territoire national. En plus, pour renforcer le mécanisme de gestion des plaintes et de sa vulgarisation, il a été organisé une campagne de sensibilisation des populations sur le processus de dépôt et de traitement des plaintes.

- **Elaboration des mesures environnementales et sociales des plans d'affaires 2018** : Sur recommandation de la Banque mondiale (mission de février 2019), une étude d'impact environnemental et social a été réalisée, avec l'appui d'un consultant national, sur les 111 plans d'affaires bénéficiaires de la première campagne de financement. Ces études ont permis de mettre en place, des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) pour permettre l'exécution des mesures d'atténuation prévues.

- **Elaboration des mesures environnementales et sociales des pistes agricoles** : Sur recommandation de la Banque mondiale (mission de février 2019), une étude d'impact environnemental et social a été réalisée, avec l'appui d'un consultant national, sur l'ensemble des pistes agricoles mises en travaux en 2018 et 2019 par le PDAC. Ces études ont permis de mettre en place, des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) pour permettre l'exécution des mesures d'atténuation prévues.

18. Audits interne et externe :

- **Audit interne** : un auditeur interne appui l'UNCP dans la mise en œuvre des procédures. Les rapports mensuels sont produits régulièrement. Les recommandations pertinentes de l'auditeur interne

sont mises en œuvre par les différents responsables de l'UNCP

- **Audits externes** : Un auditeur externe assure l'audit des comptes annuels du PDAC. L'audit des exercices comptables 2017 et 2018 a été exécuté dans les délais. Les rapports de l'auditeur externe ont été produits avec quelques réserves mineures. Ils ont été transmis à la Banque mondiale. Les recommandations de ces audits ont fait l'objet d'un plan de mise en œuvre, avec l'appui de l'auditeur interne.

19. Organisation des missions de supervision : Courant l'année 2019, le PDAC a connu 5 missions de supervision de la Banque mondiale dont 2 grandes missions de supervision, 2 missions d'appui technique et 1 mission de recadrage. Les aide-mémoires issues des missions de supervisions ont été produits. Ils donnent des orientations et des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet. Ces recommandations sont mises en œuvre par l'UNCP.

20. Préparation au financement du Fonds Koweïtien : Le PDAC a appuyé la préparation par le Fonds Koweïtien, du 9 au 21 septembre 2019, d'un nouvel engagement financier de cette institution. Il s'agira d'un projet de développement agricole d'environ 24 millions USD, pour soutenir la République du Congo dans la réhabilitation des villages agricoles de Nkouo et d'Imvouba, la construction d'un laboratoire de biotechnologie et d'un laboratoire de contrôle vétérinaire à Kombé, la réhabilitation de la station piscicole de Djoumouna, l'irrigation des espaces de la rive droite du Djoué. La signature de l'accord de financement est prévue le 25 février 2020, à Amsterdam, en marge du Forum GrowCongo.

II.4 Composante 4 : Intervention en cas d'urgence ou de catastrophe

Cette composante vise à mettre en œuvre l'appui immédiat en cas de crise ou de situation d'urgence correspondant à un événement ayant causé ou susceptible d'entraîner de façon imminente un impact économique et/ou social majeur pour la République du Congo, et qui est associé à une crise ou une catastrophe naturelle ou humaine.

Au 30 novembre 2019, cette composante n'a pas été déclenchée. Toutefois, la déclaration récente du sinistre par le Gouvernement, du fait des inondations dans certaines parties de la République du Congo, pourra entraîner, la première fois, le déclenchement de la composante d'urgence du PDAC.

III. ETAT D'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES AU 31 OCTOBRE 2019

III.1. Ressources du projet pour l'année 2019

L'accord de financement du PDAC a été établi à 60 000 000 000 FCFA, totalement financés par la Banque mondiale. Le PTBA 2019, adopté par le comité de pilotage du 28 décembre 2018 et validé par la Banque mondiale, a été estimé à **17 883 423 484 FCFA**. Ce budget a été réajuster à **10 233 900 000 FCFA**, sur recommandation de la Banque mondiale. Il a pris en compte les recommandations des études prévues dans les sous-composante 2 et 3.

La Banque mondiale a financé le projet sur approvisionnement du compte désigné à travers les demandes de retrait de fonds et les demandes de paiement direct. Les demandes payées par la Banque mondiale courant l'année 2019 sont évaluées à **6 831 297 775 FCFA** au 30 novembre 2019.

III.2. Emploi des ressources du projet au 30 septembre 2019

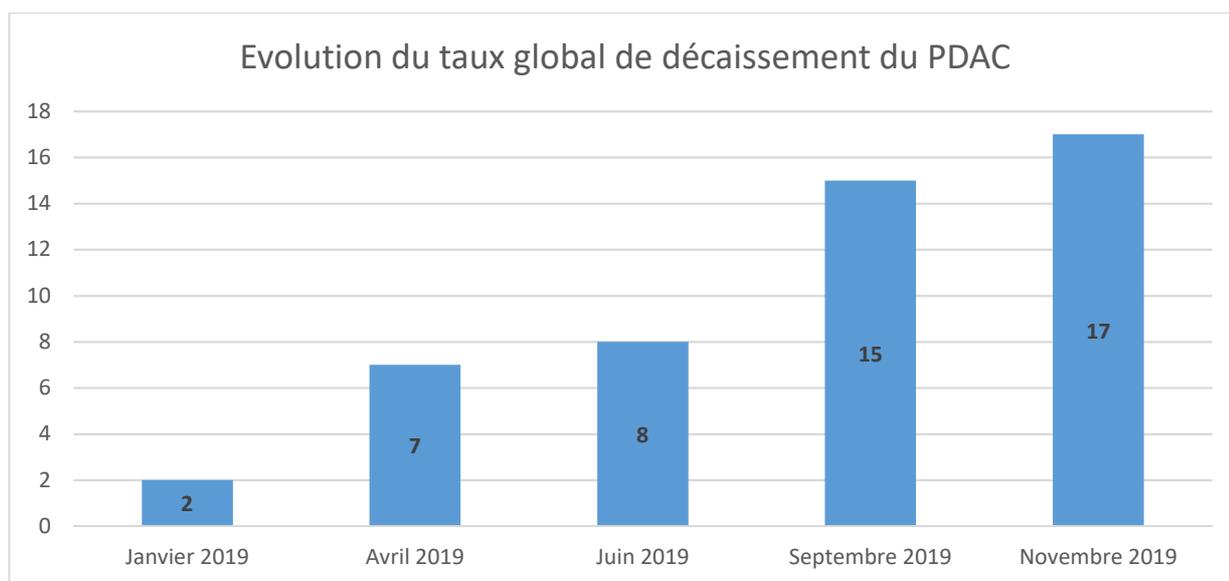
Au 30 septembre 2019, le projet a dépensé un montant de **4 220 332 909 FCFA**, pour la mise en œuvre des activités prévues dans le PTBA 2019. Pour une prévision de **10 470 017 255 FCFA**, ces dépenses représentent un taux de décaissement de **80,9%**.

Par composante, le tableau ci-dessous montre que toutes les composantes du projet ont des taux de décaissement acceptables en dépit de quelques activités qui ne sont pas encore finalisées. Cela présage que les activités encore en cours de réalisation sont très avancées.

Tableau 3 : Réalisation financière du PTBA 2019 réajusté au 30 novembre 2019, par composante

Composantes et sous-composantes	Budget	Dépensé	Taux de décaissement (%)
Composante 1	2 079 070 000	1 592 135 105	86,4
Composante 2	2 167 840 000	1 107 820 473	74,6
Composante 3	6 203 017 255	1 520 377 331	81,3
Projet	10 470 017 255	8 473 901 817	80,9

Selon client connexion, le **taux de décaissement global du PDAC est de 17%**, au 30 novembre 2019. Bien que ce taux paraisse faible à la deuxième année d'exécution du Projet, les tendances actuelles sont plutôt encourageantes et montrent qu'en l'espace de 5 mois, le taux de décaissement du projet a plus que doublé, passant de 8% au 30 juin à 17% au 30 novembre 2019. A noter qu'au 31 décembre 2018, le taux d'exécution du PDAC était inférieur à 2%



VI. REALISATION DES OBJECTIFS DU PROJET

VI.1. Réalisation de l'objectif de développement

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés de groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité. Il est mesuré à travers les trois indicateurs suivants :

- 500 000 personnes sont bénéficiaires directs avec 50% de femmes, à la fin du Projet ;
- le rendement saisonnier moyen par culture spécifique pratiquée par les agriculteurs soutenus a atteint l'objectif-cible à la fin du Projet (manioc : 15 t/ha, maïs : 2,5 t/ha, aquaculture: 4 t/ha et aviculture : 250 œufs par poule) ;
- l'augmentation de 20% du volume de produits bruts ou transformés vendus par les groupes de producteurs et les MPME appuyés par le projet.

Au 30 novembre 2019, la mise en œuvre des activités du projet, notamment l'entretien de pistes rurales et le financement des plans d'affaires, a permis de toucher environ 32 390 personnes bénéficiaires directes, avec une représentation féminine de 54,6%. Ce qui indique un taux de réalisation de **25,9%** par rapport aux objectifs fixés en 2019 et **6,5%** de réalisation par rapport aux objectifs fixés à la clôture du projet. La mise en œuvre des plans d'affaires des producteurs n'est pas encore effective pour informer sur les rendements agricoles et la commercialisation des produits.

VI.2. Réalisation des objectifs spécifiques

Le PDAC compte 12 indicateurs intermédiaires permettant de mesurer ses objectifs spécifiques. Au 30 novembre 2019, on compte quatre indicateurs en progression. Ces indicateurs correspondent aux activités relatives à la remise en état de pistes rurales et le financement des plans d'affaires des groupes de

producteurs et des micros, petites et moyennes entreprises agroindustrielles. En effet, sur 750 Km de pistes rurales prévus en deuxième année de mise en œuvre, le PDAC en a réhabilité 437 Km, soit un taux de réalisation de **58%**. De même, le PDAC a versé les premières tranches de subventions à coûts partagés à 111 producteurs contre 165 prévus en deuxième année de mise en œuvre, ce qui correspond à un taux de réalisation de 96%. Les tranches de financement représentent 1 milliard FCFA, soit 1,7 millions USD, contre 4,5 millions USD prévus en deuxième année de mise en œuvre, ce qui représente **38% de réalisation**.

Les autres indicateurs ont des valeurs nulles du fait de l'évolution de activités des composantes. On note juste le début de la mise en œuvre des plans d'affaires par les producteurs, ce qui est trop tôt pour se prononcer sur l'adoption des meilleures techniques culturales et la satisfaction des producteurs sur les services d'appui/conseil. De même, les réformes et appuis divers aux institutions qui soutiennent l'agriculture commerciale ne seront effectifs qu'en fin d'année 2019.

Tableau 4 : Etat des indicateurs du projet au 30 novembre 2019

Eléments de réalisation	Unité	Référence 2017	Cible 2019	Réalisation	Taux de réussite (%)
Indicateurs de résultats au niveau ODP					
1. Nombre de bénéficiaires directs du projet Proportion de femmes	Personne	0	125 000 50	32 390 54,6	25,9
2. Augmentation en % du volume des produits bruts ou transformés vendus par les groupes de producteurs et les MPME sur le marché à l'intérieur et à l'exportation	%	0	5	0	0
3. Rendement saisonnier moyen par zone standard de cultures spécifiques parmi les agriculteurs ciblés :					
- Maïs	Tonne	0,5	0,8	0	0
- Manioc	Tonne	7	10	0	0
- Aquaculture	Tonne/ha	0	3	0	0
- Elevage (production d'œufs par poule par cycle)	œufs	225	100	0	0
Indicateurs de résultats intermédiaires, composante 1 (Appui directs aux groupes de producteurs et aux MPME agroindustrielles)					
Agriculteurs adoptant une meilleure technique agricole	(nombre)		2 100	0	0
Agricultrices adoptant une meilleure technique agricole			1 050	0	0
Valeur des subventions à coûts partagés allouées à des groupes de producteurs et des MPME	USD	0	4,5 millions	1,9 millions	42,6
Nombre de plans d'affaires appuyés par le projet pour les groupes de producteurs	nombre	0	160	111	63,7
Nombre de plans d'affaires appuyés par le projet pour les MPME	nombre	0	15	9	60
Indicateurs de résultats intermédiaires composante 2 (Amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires pour le développement de l'agriculture commerciale)					
Routes rurales remises en état	Km	0	750	437	58
Nombre de propositions de réformes politiques appuyées par le projet	nombre	0	1	0	0
Nombre de plateformes multipartites favorisant le dialogue public-privé dans le domaine de l'AC	Nombre	0	2	0	0
Résultats intermédiaires composante 3 (Renforcement des capacités institutionnelles pour l'appui au développement de l'agriculture commerciale)					
Quantité de semences améliorées certifiées par an	Tonne	0	10	0	0
Pourcentage de producteurs et de MPME satisfaits des services d'appui le long des chaînes de valeur agricoles dans les zones d'intervention du projet (services)	%		25	0	0
Nombre d'étudiants ayant reçu un appui du projet pour la réalisation de stages pratiques ou la préparation d'un diplôme de master	Nombre	0	150	0	0

V. INNOVATIONS ET BONNES PRATIQUES

L'UNCP travaille étroitement avec l'équipe de la Banque mondiale et le Gouvernement, à travers des vidéoconférences, les missions d'appui à la mise en œuvre du Projet et des réunions diverses. Cette pratique est bénéfique pour le projet dans ce sens qu'elle permet d'améliorer les approches du projet, d'anticiper sur les problèmes de mise en œuvre et de les corriger ; ce qui pourrait améliorer la performance du projet. Dans cette même optique, le PDAC collabore avec le MET à travers la DGE pour diligenter le processus de validation des EIES et NIES au niveau national. Deux commissions ont été mis en place par le MET et le MAEP le suivi et la coordination du processus de validation des études.

Les partenaires d'exécution du projet sont systématiquement briefés sur la mise en œuvre des activités les concernant et sur la production des rapports conformes aux attentes du projet. Cette pratique pourrait avoir un impact positif sur la qualité des prestations attendues et donc sur la délivrance des biens et services de qualité. En effet, les contrôleurs des travaux ont été renforcés en contrôle technique, en suivi de mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et sur la collecte des données de chantier pour le suivi-évaluation. De même, les ONG retenues pour les travaux en haute intensité de main d'œuvre, ont été formées en organisation de chantier, gestion financière, suivi des contrats et application des mesures environnementales et sociales. Les conseils départementaux, chargés de la supervision des travaux en haute intensité de main d'œuvre, ont été formé sur la gestion des pistes agricoles et sur les procédures inhérentes à la maîtrise d'ouvrage délégué (procédures de marchés, agrégation des ONG, suivi technique et environnementale de chantiers, procès-verbaux de réception des travaux, procédures de décaissement...).

Les prestataires chargés du montage des plans d'affaires et les Prestataires de suivi/encadrement des plans d'affaires ont aussi été formés. Par ailleurs, les sous-projets des producteurs financés par le PDAC sont sélectionnés par un organisme indépendant, préparés et suivis par des prestataires indépendants.

Tout le processus de sélection des plans d'affaires 2019 a été amélioré grâce aux leçons tirées de la première campagne de financement des plans d'affaires à travers différentes missions d'évaluations par la Banque mondiale et les consultants. On s'attendrait à de meilleurs résultats en fin 2019, pour l'atteinte des objectifs du projet.

VI. EFFETS ET IMPACTS DU PROJET SUR LES POPULATIONS ET INSTITUTIONS BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

De façon globale, les effets et impact du projet comprendront à une production agricole accrue, des rendements plus importants pour les producteurs, une commercialisation accrue des produits agricoles, la distribution des richesses, la réduction de la pauvreté, des aliments nutritifs sains et des recettes publiques plus élevées.

La mise en œuvre de 111 plans d'affaires de la campagne 2018 va permettre d'emblaver **1 108 hectares** de cultures vivrières et **46,6 hectares** de cultures maraichères, et d'élever 32 600 poules pondeuses et 582 sujets d'autres élevages (porc, bovin, ovin...), 160 000 poissons en grossissement et en reproduction (soit 48 000 tonnes de poissons), et de produire 8 000 mètre cube de fumure organique et 720 tonnes d'aliment de bétail... Ceci présage une augmentation des produits agricoles sur le marché et donc de l'offre alimentaire dans les mois à venir. Sur le plan national, l'augmentation de la productivité, issue de ces plans d'affaires contribuera à la réduction des importations des produits agricoles et permettra plus d'investissements dans d'autres domaines. Les résultats des plans d'affaires contribueront à coup sûr à la souveraineté alimentaire du pays.

Par ailleurs, on compte près de **1 355 producteurs dont 625 productrices (46%) et 64 populations autochtones comme bénéficiaires directs** de l'appui du PDAC en 2019, grâce au financement des plans d'affaires de production agricole, piscicole et autres ; avec ses effets multiplicateurs sur les revenus et la réduction de la pauvreté. Ces bénéficiaires directs représentent 0,3% de l'ensemble d'exploitants agricoles identifiés en République du Congo en 2016 (soit 514 358 exploitants agricoles).

Le financement des plans d'affaires, a aussi occasionné la création des emplois des jeunes dans les différents départements. Selon les constats de la dernière mission de suivi, on compte en moyenne entre 5 à 10 personnes employés régulièrement comme main d'œuvre temporaire en appui au groupement/MPEME/Coopérative, soit près de 700 employés, pour une rémunération moyenne journalière comprise entre 3 000 et 5 000 frs CFA. Ce qui représente un total mensuel exprimé entre 90 000 et 150 000 frs CFA versé à chacun des ouvriers temporaires.

On peut aussi noter la création des emplois par la mise en œuvre des activités relatives aux pistes agricoles. En effet, un peu plus de **196 emplois locaux directs** et majoritairement jeunes (68%) ont été générés par les travaux d'entretien/maintenance, soit un montant d'environ 10 millions de FCFA payés par les entreprises à leurs employés, grâce aux travaux d'entretien de 437 Km de pistes rurales.

De même, **186 emplois directs** ont été créés grâce au déroulement des activités de prestations de services au Projet (19 contrôleurs des travaux, 31 enquêteurs pour l'étude de référence, 99 prestataires de montage des plans d'affaires, 23 prestataires de suivi des plans d'affaires, 11 consultants individuels pour les études diverses...), soit plus de 200 millions de FCFA payés aux bénéficiaires.

Les travaux d'entretien des pistes agricoles (composante 2.1) a permis de désenclaver 62 villages où habitent 31 170 personnes. Entre 6 et 60 tours de véhicules par semaines sont comptés dans ces bassins de production désenclavées, pour une commercialisation de la production estimée à près de 95 000 tonnes de produits agricoles, en 2018.

L'exécution des travaux d'entretien des pistes a aussi permis l'ouverture des opportunités de marchés pour les opérateurs économiques, dans un contexte de restriction. Au total, 18 entreprises des travaux et 14 ONG locales ont bénéficié des marchés du PDAC, pour un montant total de 1 255 000 000 FCFA.

La mise en œuvre de la composante agricole a permis de disposer, au niveau du pays, d'un panel de spécialistes de montage de plans d'affaires ainsi que de spécialistes de suivi et encadrement des producteurs. Cette main d'œuvre qualifiée, à mettre à l'actif du PDAC, a été obtenue grâce à plusieurs formations dont une sur le montage des plans d'affaires dans un logiciel spécial (RuralInvest) qui fait désormais la fierté de nombre d'entre ces spécialistes qui pourront désormais en faire usage en toutes circonstance.

En somme, la mise en œuvre des activités du projet a généré la création des emplois directs temporaire et a contribué à résoudre le problème de chômage et de sous-emplois dans le pays et participera certainement aux efforts du Gouvernement à reculer de façon durable la pauvreté.

VI. PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS APPORTÉES

L'UNCP a été confrontée à quelques contraintes ayant retardé l'avancement normal des activités. Il s'agit notamment de :

- la suspension des paiements Banque mondiale pour la République du Congo, ce qui n'a pas permis d'engager les activités du projet pendant un certain temps ;
- la révision du dispositif de financement des plans d'affaires, intégrant notamment les recommandations de la mission de supervision de la Banque mondiale et du consultant des alliances productives, avant le démarrage des activités préparatoires relatives aux plans d'affaires 2019. Cette contrainte a retardé le financement de la deuxième vague des plans d'affaires en 2019 ;
- la recherche des solutions avec la Banque mondiale sur les mesures environnementales et sociales à appliquer aux plans d'affaires 2018 avant leur financement ;
- la capacité de certains fournisseurs/entreprises à exécuter les marchés dans les délais.

Pour pallier ces difficultés, les mesures ci-après ont été prises :

- recadrage des documents et activités relatives au financement des plans d'affaires ;
- obtention de l'ANO de l'IDA pour financer les plans d'affaires en attendant les EIES ;
- révision à la baisse du PTBA 2019, dont certaines activités ont été reportées en 2020.

VII. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020

L'année 2020 est l'année décisive du PDAC. Toutes les activités prévues dans l'accord de financement seront enclenchées. Elles concernent notamment :

Composante 1 :

- Financement des plans d'affaires de la deuxième génération ;
- La sélection et le financement des plans d'affaires de la troisième génération ;
- Formation des producteurs.

Composante 2 :

- poursuite des travaux de maintenance des pistes agricoles ;
- réception des travaux de réhabilitation de pistes rurales et des ponts 2019 ;
- étude et réhabilitation de 569 Km de nouvelles pistes agricoles ;
- étude et construction des centres intégrés agro-pastoraux ;
- mise en place du dispositif des dialogues sectoriels privé-privé et public-privé.

Composante 3 :

- mise en œuvre des conventions de collaboration avec les structures publiques d'appui à l'agriculture commerciale ;
- acquisition du matériel roulant pour la vulgarisation agricole.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Après quelques lenteurs de démarrage dues aux activités préparatoires, le PDAC a entamé sa vitesse croisière en fin juillet 2019, notamment par le financement des plans d'affaires 2018, le lancement de la campagne de financement 2019, la réhabilitation des pistes rurales, le début de mise en œuvre du SPISA (contrat FAO), l'acquisition des moyens roulants pour les Directeurs Départementaux du MAEP, le contrat NABC pour la conférence d'Amsterdam, ... Ces activités ont contribué à l'amélioration des performances du projet (taux de décaissement du PTBA 2019 à 81% et 17% de décaissement global du projet).

Cependant, certaines activités comme la réhabilitation des autres infrastructures relatives à l'électricité, eau, stockage n'ont pas été enclenchées, du fait de l'absence d'expression de besoins par les producteurs. Cette faiblesse a été corrigée pendant la deuxième campagne de montage des plans d'affaires où les producteurs ont été sensibilisés pour exprimer leurs besoins dans ce sens.

En 2020, toutes les activités prévues dans l'accord de financement relatif au PDAC seront enclenchées.